



PROMESSES D'ÎLES : LAGUNES ET GRAND ENSEMBLE ACTUALITÉ D'UNE UTOPIE

La ZUS de l'Île de Thau illustre les principes utopiques appliqués à la production massive de logements d'après-guerre. À Sète, les concepteurs ont porté une main que certains pourraient dire sacrilège sur la géographie en fabriquant une île. Aujourd'hui, cette île est à la veille de subir une extraordinaire mutation. On prévoit avec une quasi-certitude que ces terres seront submergées dans 40 ans. Que deviendra la population du grand ensemble ? Elle vient de l'autre rive de la Méditerranée et sera la première réfugiée climatique si d'ici là l'île n'est pas réconciliée avec son paysage.

Aux abords d'un café de Sète, j'explique à des mayeurs serbes et italiens que je travaille sur la ZUS de l'île de Thau. Ils appellent ses habitants les Zupiens. Depuis 1965, il y a Sète et il y a la ZUP. La cité n'échappe pas à la règle française. Les 5000 habitants de la ZUS sont les autres. Pour certains, il n'y a qu'à "tout raser", quand d'autres croient que les deux ponts routiers de l'île de Thau sont des ponts mobiles. En réalité ils n'ont pas besoin d'être relevés pour que l'île soit exclue de la ville.

Aucun des paysages de l'île n'est heureux malgré sa situation géographique fantastique. L'image de ces immeubles au bord de l'eau avec ces petits bateaux de pêche amarrés à leurs pieds semble légère, presque joyeuse. Mais rapidement, le spectacle des reflets et des lumières s'oublie. Le soleil écrase l'herbe rase et dessèche le bitume. Quelles que soient la saison et la couleur du ciel, l'espace est toujours vide. Lentement, les habitants passent d'une barre à une autre, par deux, par trois, ou seuls. Ces passages furtifs de silhouettes presque fantomatiques sont les rares mouvements visibles à l'extérieur. Ils amplifient la démesure du grand ensemble. Il manque à cet ordinaire pour être un paysage habité, un sol que l'on peut s'approprier, un horizon sur lequel se tenir et rencontrer les paysages plus vastes au milieu desquels ils s'inscrivent néanmoins.

La ville de Sète, géographiquement entre deux eaux, le bassin de Thau et la mer, est en réalité uniquement tournée vers cette dernière. Quant à la ZUS, elle est reléguée sur la face arrière, isolée par une série de barrières. Par ailleurs le foncier est aujourd'hui saturé et la commune ne dispose pas d'espace public sur le bassin. Or, l'île est une réserve foncière et permet un rapport au paysage inédit à Sète. Créons un parc habité : il entraîne une cohérence à l'échelle du territoire et participe au maillage des paysages volontaristes languedociens. Le parc permet le développement d'une véritable vie collective, caractéristique de ce Sud, ici insensible. La Méditerranée revient. D'abord par l'expression des habitants. Également, grâce aux plantes, d'origines méditerranéennes elles aussi, cultivées en terrasses, elles permettent à leur tour un travail de qualification de ce sol uniforme. Habité enfin, le parc l'est par les adresses existantes, ces lieux affectés autour desquels les rares moments de vie partagés s'organisent. C'est la distinction entre le paysage habité et le paysage visité de l'île.



La trame bâtie moderniste permet une première hiérarchisation des espaces. Sa densité dégage d'importants espaces au sol. La lumière entre généreusement et protège du vent. Ces dispositions spatiales énoncent les trois ambiances paysagères cohérentes avec le paysage de Sète. Les parkings plantés dessinent un large cours ombragé lié à la pinède du Mont Saint-Clair au sud, la bande HLM est le paysage habité, et la bande pavillonnaire laisse place à de vastes espaces ensoleillés ouverts sur la lagune.

La lagune dépend du réseau hydrique du bassin versant et du lido de Sète. Les prévisions de montée des eaux exigent d'intégrer le caractère mobile de la côte languedocienne. Un seul récit plausible d'un renouvellement littoral du Bassin de Thau est développé afin de réduire la vulnérabilité de Sète. Dans cette fiction de 2100, l'île de Thau devient la porte d'entrée de l'archipel agraire sédimenté naturellement sur une partie du bassin de Thau.

Mon projet s'appliquerait en 2050, année charnière à laquelle le lido sera immergé à marée haute. Trois principes structurent l'espace : s'inscrire dans la logique des bandes et les démultiplier, les étirer, les épaissir. Par ailleurs, cette orientation brise les vents dominants et la houle. Le projet se décline en une succession de fronts. Ceux exposés au Nord protègent l'île de la montée des eaux. Ceux au sud laissent pénétrer l'eau. Ces attitudes diversifient les rapports à l'eau et permettent à des paysages spontanés de prendre place, et à des paysages maîtrisés d'accueillir les usages les plus urbains. Enfin, ces bandes deviennent perméables par de fines ouvertures du bâti et un éparpillement des équipements.

